

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés et plus AU DEUXIEME TRIMESTRE 1994

Résultats provisoires

Les entrées dans les grands établissements augmentent au deuxième trimestre 1994

Au second trimestre 1994, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés et plus, atteint 6,8% (en données corrigées des variations saisonnières), contre 6,5%, le trimestre précédent. Cette hausse des entrées est confirmée dans tous les secteurs, mais elle est particulièrement notable dans ceux de l'industrie.

Dans le même temps, le taux de sortie reste sensiblement équivalent à 6,9% contre 6,8% au premier trimestre 1994. Les sorties augmentent dans le bâtiment et les services. Par contre, elles enregistrent une légère baisse par rapport au trimestre précédent dans l'industrie.

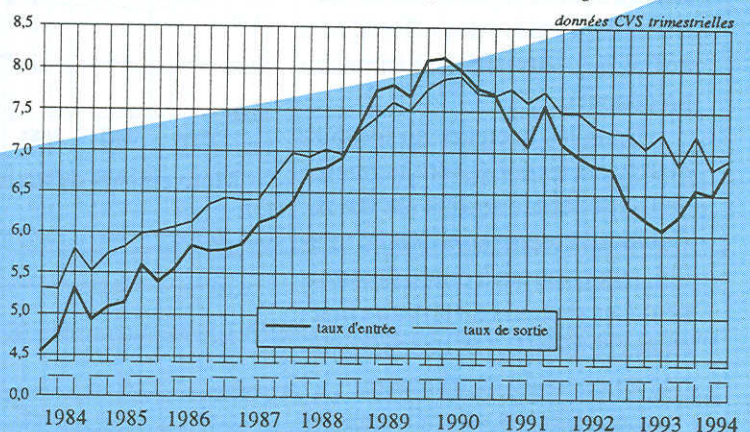
Le taux d'évolution des effectifs est limité à -0,1%. Il était compris entre -0,2% et -1,1%, entre 1991 et 1993.

La hausse des recrutements sur CDD et la stabilité des embauches fermes se confirment

Au second trimestre 1994, comme tout au long de l'année 1993, le taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée se maintient à 1,3% des effectifs salariés. La baisse observée sur ce type d'embauche en 1991 et 1992 semble enrayée.

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié de début de trimestre multiplié par 100.

Mouvements de main-d'oeuvre janvier 1984-juin 1994



En hausse depuis la mi-93, les entrées sur contrats à durée déterminée représentent 5 % des effectifs salariés au deuxième trimestre 1994, contre 4,7 % au trimestre précédent. Leur augmentation est importante et constatée dans tous les secteurs.

Les licenciements économiques poursuivent leur baisse au deuxième trimestre 1994

Le recours au licenciement économique, toujours faible et stable dans le tertiaire, diminue dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment, confirmant sa tendance à la baisse amorcée au quatrième trimestre 1993. Les sorties des établissements pour fin de contrats à durée déterminée représentent 4,2 % des effectifs salariés contre 4 % le trimestre précédent. Elles augmentent dans les secteurs du bâtiment et du tertiaire, et restent stables dans ceux de l'industrie.

Le taux des démissions reste inchangé au cours de ce trimestre par rapport au trimestre précédent.

Pour la première fois depuis le premier trimestre 1990, les effectifs salariés de l'industrie restent stables

Les mouvements enregistrés au cours de ce trimestre dans les établissements de 50 salariés et plus se soldent par une diminution des effectifs salariés, qui n'est plus que de 0,1 % (après -0,3 % au trimestre précédent), alors que dans l'ensemble des établissements des secteurs marchands non agricoles, l'emploi aurait augmenté de 0,6%.

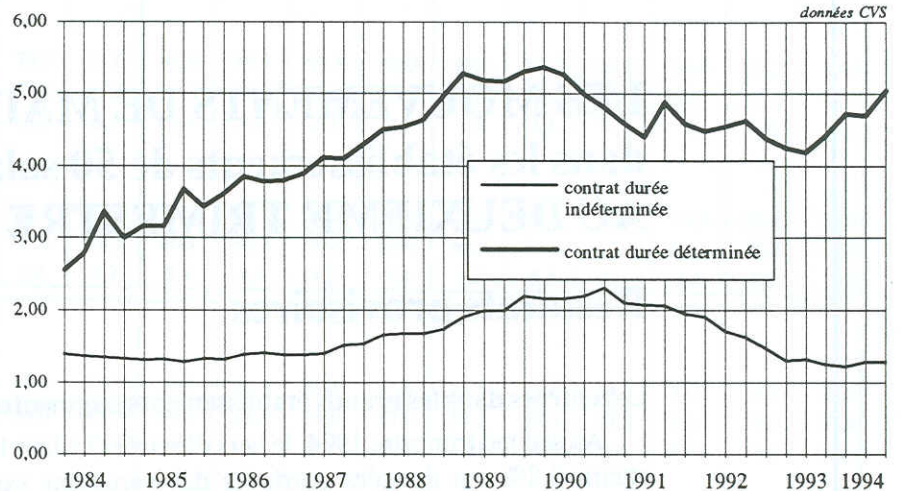
Dans le bâtiment, les sorties restent encore supérieures aux entrées, et la baisse des effectifs est de 0,4 % (contre 0,5 % le trimestre précédent).

Dans les secteurs du tertiaire marchand, les entrées ont augmenté de 0,3 %, et les sorties de 0,4 %. Ces mouvements sont dus, en totalité, aux contrats à durée déterminée. Les secteurs du tertiaire marchand perdent 0,1 % de leurs salariés au cours de ce trimestre.

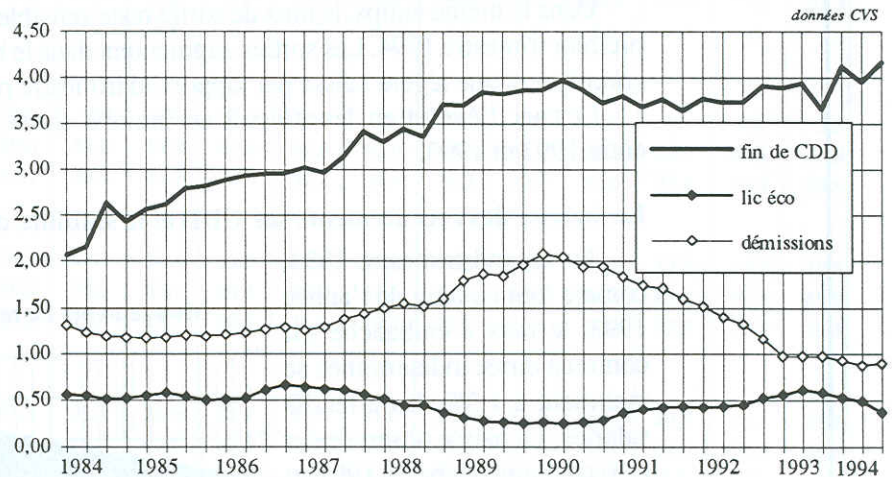
Les effectifs salariés dans les grands établissements de l'industrie restent stables au cours du deuxième trimestre 1994. On peut rappeler que les entrées n'ont été supérieures ou égales aux sorties qu'entre fin 88 et début 90 dans ces secteurs.

Catherine JAULENT.

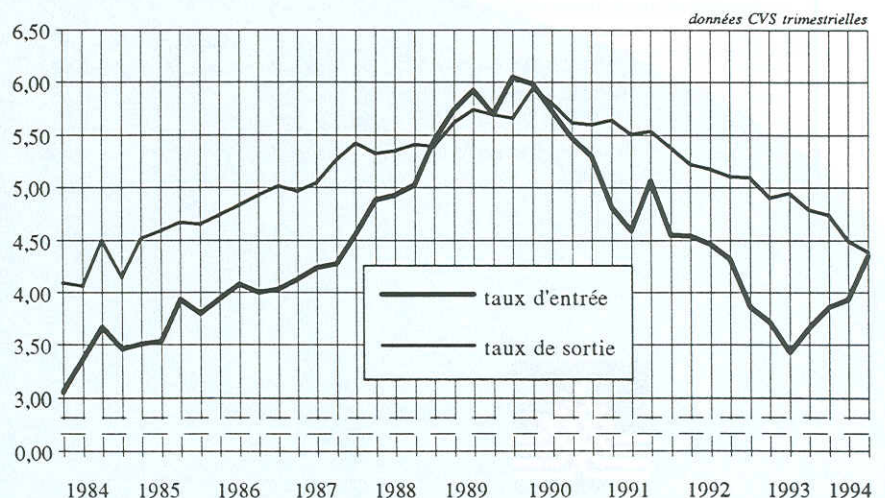
Taux trimestriels d'entrée selon la nature du contrat



Taux trimestriels de sortie selon les principaux motifs



Mouvements de main-d'oeuvre dans l'industrie, janvier 1984-juin 1994



**MOUVEMENTS D'ENTRÉE SELON LA NATURE DU CONTRAT D'ENTRÉE
ET MOUVEMENTS DE SORTIES SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS DE SORTIE**

Données CVS

Unité : taux pour 100 salariés présents en début de période

Indicateurs de mobilité	1991		1992				1993				1994	
	Trim.		Trimestre				Trimestre				Trim	
	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème
Ensemble des entrées												P
Industrie	5,1	4,6	4,5	4,5	4,3	3,9	3,7	3,4	3,7	3,9	3,9	4,4
Bâtiment, génie civil et agricole	6,0	5,7	5,3	4,8	4,7	3,9	3,4	3,4	3,6	3,5	3,5	3,9
Transports, commerces, services	11,0	10,5	10,1	10,1	10,1	9,9	10,1	9,6	9,5	9,9	9,6	9,9
Ensemble	7,6	7,1	7,0	6,8	6,8	6,4	6,2	6,1	6,2	6,6	6,5	6,8
dont :												
Contrats à durée déterminée												
Industrie	3,4	3,1	3,1	3,1	3,0	2,7	2,5	2,4	2,6	2,8	2,9	3,3
Bâtiment, génie civil et agricole	2,8	2,6	2,4	2,2	2,3	1,8	1,6	1,8	2,0	1,9	1,8	2,1
Transports, commerces, services	7,1	6,8	6,5	6,7	6,9	7,0	7,2	6,7	6,8	7,2	7,0	7,3
Ensemble	4,9	4,6	4,5	4,5	4,6	4,4	4,3	4,2	4,4	4,7	4,7	5,0
Contrats à durée indéterminée												
Industrie	1,2	1,1	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Bâtiment, génie civil et agricole	2,7	2,5	2,3	2,0	1,8	1,5	1,3	1,2	1,1	1,2	1,3	1,4
Transports, commerces, services	3,1	2,9	2,9	2,6	2,5	2,3	2,2	2,1	2,0	1,9	1,9	1,9
Ensemble	2,1	2,0	1,9	1,7	1,6	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3
Ensemble des sorties												
Industrie	5,5	5,4	5,2	5,2	5,1	5,1	4,9	4,9	4,8	4,8	4,5	4,4
Bâtiment, génie civil et agricole	6,2	6,0	6,1	5,8	5,8	5,7	5,0	5,1	5,3	4,5	4,0	4,3
Transports, commerces, services	10,8	10,3	10,3	10,2	10,1	10,2	10,2	10,2	9,4	10,5	9,4	9,8
Ensemble	7,7	7,5	7,5	7,3	7,2	7,2	7,1	7,2	6,9	7,2	6,8	6,9
dont :												
Fins de contrat à durée déterminée												
Industrie	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,5	2,3	2,3	2,2	2,3	2,3	2,2
Bâtiment, génie civil et agricole	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,1	1,3
Transports, commerces, services	5,7	5,4	5,6	5,6	5,7	6,0	6,4	6,2	5,7	6,8	5,9	6,4
Ensemble	3,8	3,6	3,8	3,7	3,7	3,9	3,9	3,9	3,7	4,1	4,0	4,2
Démissions												
Industrie	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
Bâtiment, génie civil et agricole	2,2	2,0	1,9	1,5	1,4	1,0	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,8
Transports, commerces, services	2,6	2,4	2,3	2,2	2,1	1,9	1,7	1,6	1,6	1,5	1,4	1,4
Ensemble	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
Licenciements économiques												
Industrie	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,9	0,8	0,8	0,7	0,5
Bâtiment, génie civil et agricole	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9	0,7	0,6	0,5
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Ensemble	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4

P : résultats provisoires

Note Méthodologique

Chaque mois, les établissements occupant au moins 50 salariés adressent à l'Administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant la période.

Relèvent de cette déclaration mensuelle de mouvement de main d'oeuvre (DMMO), les établissements de 50 salariés et plus appartenant aux secteurs privés industriels, commerciaux ou agricoles. Sont en particulier exclus, les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, et les établissements relevant de la Défense Nationale.

En termes d'activités économiques, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC : compte-tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13.500.000 salariés correspondants. Étant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est plus élevée dans l'industrie que le Tertiaire ou le Bâtiment-Génie Civil et Agricole.

La couverture de cette source est donc partielle.

Pour des raisons de rapidité dans la mise à disposition de l'information, la présente exploitation a été réalisée sur 18 régions dont Ile de France.

Les résultats de 1994 sont élaborés à partir de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) qui est comparable à la NAP, dans le cas de regroupement en grands secteurs.

MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE
Entrées et sorties : structure par âge

Unité: Pourcentage

Indicateurs de mobilité	1991		1992				1993				1994	
	Trim.		Trimestre				Trimestre				Trim.	
	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème
ENTREES												
Ensemble												<i>P</i>
moins de 25 ans	61,6	44,5	32,9	42,4	61,6	44,1	31,1	41,3	60,4	43,9	31,6	41,6
25 à 49 ans	35,4	51,5	61,6	53,4	35,4	51,6	62,5	54,2	36,3	52,0	62,6	54,2
50 ans et plus	3,0	4,0	5,5	4,3	3,0	4,3	6,4	4,5	3,3	4,1	5,8	4,3
Contrats à durée déterminée												
moins de 25 ans	70,7	51,0	41,0	49,7	69,5	50,0	40,1	48,2	67,7	50,0	39,2	47,8
25 à 49 ans	27,1	45,6	55,1	46,9	28,2	46,3	55,9	48,3	29,9	46,7	57,0	48,9
50 ans et plus	2,2	3,4	3,9	3,4	2,3	3,6	4,0	3,5	2,4	3,3	3,8	3,3
Contrats à durée indéterminée												
moins de 25 ans	36,5	38,2	27,7	30,2	36,2	37,0	23,8	28,4	32,8	34,5	23,0	26,9
25 à 49 ans	59,4	58,1	66,9	65,3	59,6	59,0	69,5	66,4	62,1	61,2	70,4	67,8
50 ans et plus	4,2	3,7	5,4	4,6	4,2	4,0	6,7	5,2	5,1	4,3	6,6	5,3
SORTIES												
Ensemble												
moins de 25 ans	56,8	33,3	27,7	28,5	56,8	33,9	25,6	27,0	54,4	33,2	25,3	28,3
25 à 49 ans	36,0	53,7	57,9	58,2	35,9	53,9	59,1	58,5	37,2	53,1	59,3	57,8
50 ans et plus	7,2	13,0	14,4	13,3	7,4	12,3	15,3	14,5	8,4	13,7	15,4	13,9
Fins de contrats à durée déterminée												
moins de 25 ans	72,9	46,8	43,3	41,0	72,0	47,2	41,1	40,3	69,2	46,9	39,7	40,1
25 à 49 ans	25,0	48,8	52,3	54,3	25,8	48,7	54,6	55,1	28,5	49,1	55,9	55,3
50 ans et plus	2,1	4,4	4,4	4,7	2,2	4,1	4,3	4,6	2,3	4,0	4,4	4,6
Licenciements économiques												
moins de 25 ans	6,4	5,9	4,7	5,4	5,8	6,6	5,1	5,2	4,8	5,1	4,2	3,5
25 à 49 ans	59,6	54,8	54,2	60,4	62,0	62,0	64,6	65,0	63,5	61,5	60,9	56,9
50 ans et plus	34,1	39,3	41,1	34,3	32,2	31,4	30,3	29,9	31,6	33,4	34,9	39,6
Autres licenciements												
moins de 25 ans	16,3	14,7	12,4	12,5	14,8	15,7	11,5	12,5	13,7	13,2	10,0	10,8
25 à 49 ans	60,2	59,3	63,1	64,4	63,9	64,6	65,8	65,9	64,1	63,3	67,5	65,9
50 ans et plus	23,5	26,0	24,5	23,1	21,3	19,7	22,7	21,6	22,2	23,5	22,5	23,3
Démissions												
moins de 25 ans	37,3	31,4	26,6	28,9	37,7	31,0	23,8	27,4	36,9	29,5	23,2	26,9
25 à 49 ans	58,9	64,0	68,5	66,5	58,5	63,8	69,8	67,1	58,4	64,8	70,4	68,0
50 ans et plus	3,8	4,5	4,9	4,6	3,8	5,2	6,4	5,5	4,7	5,7	6,4	5,1

Durée moyenne des contrats à durée déterminée donnant lieu à une sortie de l'établissement dans le trimestre

Unité : mois

	1991		1992				1993				1994	
	Trim.		Trimestre				Trimestre				Trim.	
	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème	3ème	4ème	1er	2ème
Industrie	2,5	4,0	3,8	3,3	2,5	3,9	3,9	3,5	2,4	3,3	3,4	<i>P</i> 3,1
Bâtiment, génie civil et agricole	2,3	5,3	4,7	4,2	2,4	5,7	5,6	4,9	2,7	5,5	5,4	4,8
Tertiaire	2,0	2,6	2,4	2,4	2,0	2,6	2,1	2,2	2,1	2,4	2,3	2,2
Ensemble	2,2	3,2	2,9	2,7	2,2	3,1	2,6	2,5	2,2	2,7	2,6	2,4

P : résultats provisoires